

Sud

Union
Locale

Solidaires

Paris 5-13/Ivry

RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Le Code du travail est le fruit de luttes sociales depuis des décennies. Face au patronat qui détient à la fois les moyens de production et les pouvoirs de décisions, les garanties et les droits sociaux inscrits dans la loi servent à contrebalancer ce rapport inégal dans les entreprises et les services.

Partout en Europe, des réformes de ce type ont été adoptées. Le résultat : accroissement du salariat pauvre et de la précarité, baisse des salaires, des pans entiers du salariat hors de la négociation collective.

Les annonces de Valls ne changent rien : le pouvoir patronal est renforcé et les salarié-es sont moins protégé-es. La priorité donnée aux accords d'entreprises sur ceux des branches et sur la loi, va déboucher sur des régressions sociales. Fini le principe des règles les plus favorables, et cela nous éloigne encore de l'égalité de traitement des salarié-es dans toutes les entreprises.

Concernant les licenciements économiques, la simple prise en compte de la baisse du chiffre d'affaires d'une entreprise implantée en France, sans prendre en compte les bénéfices de la totalité du groupe, demeure et l'ajout du contrôle du juge n'empêchera pas les maquillages des comptes dans lesquels les patrons sont passés maîtres.

Le plafonnement du **barème des indemnités prud'homales** même s'il ne devient qu'indicatif, permettra aux juges patronaux de s'en saisir contre les salarié-es.

Pour **les jeunes**, l'universalité de la garantie jeune, sans moyens financiers conséquents, n'est qu'un effet d'annonce dont nous ne sommes pas dupes.

Bien d'autres mesures régressives sont maintenues et les prochaines semaines sont décisives pour élargir les mobilisations et obliger le gouvernement à remballer son projet de loi.



Nous sommes pour :

- **un statut du salarié-e** avec maintien du salaire et des droits sociaux, financé par l'ensemble des employeurs.
- **la réduction du temps de travail à 32 heures.**
- **des emplois socialement et écologiquement utiles** et des services publics qui renforcent le lien social dans les territoires.

Les **9 et 17 mars**, dans toutes les régions, des appels et préavis de grève, des manifestations ont rassemblé des milliers de personnes. Le rassemblement des forces syndicales, citoyennes, et de la jeunesse peut mettre un coup d'arrêt à ces politiques libérales qui détruisent depuis des années les valeurs d'égalité, de solidarité, d'émancipation sociale.

Le **24 mars**, jour de présentation de la loi en conseil des ministres, ont eu lieu des actions interprofessionnelles.

A IVRY COMME AILLEURS
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
LE 31 MARS